DLP 16-7-82014693

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

~~85,00 francs~~

ABONNEMENT ANNUEL

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

SIRET : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 22 - JEUDI 15 JUILLET 1982

VITICULTURE

MILDIOU

Selon les indications de notre précédent bulletin, un traitement a du être réalisé récemment et il n'y a pas lieu de le renouveler dans les vignobles indemnes d'attaque. On pourra attendre l'approche de la véraison pour effectuer un traitement cuprique ou organo-cuprique.

Dans les quelques vignes contaminées, renouveler la protection en fonction de la rémanence du produit utilisé et de l'importance des précipitations pour les fongicides classiques.

BLACK-ROT

Dans les vignes atteintes, maintenir la protection avec un organo-cuprique contenant l'une des matières actives suivantes :

dichlofluanide
mancozèbe
manèbe
propinèbe

OIDIUM

Des attaques, parfois importantes, sont observées dans les vignobles où la protection a été relachée. Il y a donc nécessité de rester vigilant.

.../...

P 480

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES

Dans quelques vignobles des pullulations d'acariens sont notées. Intervenir sans délai avec un acaricide spécifique efficace sur les deux parasites, si l'on dénombre plus de 60 % de feuilles occupées par une ou plusieurs formes mobiles, en ayant soin de bien mouiller le feuillage.

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

En cage d'élevage, les premières émergences des papillons de seconde génération ont été observées à partir du 12 juillet, Les premières éclosions devant se situer dans les prochains jours, il est recommandé d'effectuer une intervention dès le lundi 19 juillet.

TORDEUSE DE LA PELURE

(Adoxophyes reticulana)

On observe le début de l'éclosion des larves de deuxième génération, le vol de cette tordeuse ayant commencé dans les premiers jours de juillet. Une protection est nécessaire dans tous les vergers où ce parasite est décelé (présence d'ooplaques d'oeufs de couleur jaune à la face supérieure des feuilles).

Dans ces vergers, on profitera du traitement dirigé contre le carpocapse pour utiliser un produit efficace contre les deux ravageurs. On évitera cependant l'utilisation de l'azinphos éthyl pour les fruits destinés à l'exportation (voir bulletin n° 20 du 30 juin 1982). On préférera l'azinphos méthyl (nombreuses spécialités) ou le méthidathion (Ultracide).

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Etendre la protection aux variétés à récolter avant le 31 août en respectant les délais d'utilisation des produits avant récolte, mentionnés dans le bulletin n° 20.

MALADIES DE CONSERVATION DES PECHES

Dans les variétés de pêches et de nectarines sensibles aux monilioses, les risques de contamination sont accrus en période chaude et humide. Dans cette situation et notamment pour l'expédition de fruits à grande distance, on pourra intervenir à l'approche de la maturité avec l'une des matières actives suivantes :

- 20 jours avant récolte : vinchlozoline à 50 g/MA/hl (Ronilan) ou iprodione à 75 g/MA/hl (Rovral, Kidan)
- 7 jours avant récolte : folpel à 150 g/MA/hl (nombreuses spécialités) ou bénomyl à 30 g/MA/hl (Benlate)

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : M. LARGE